

April 2023

## REMENA Policy Paper Series No. 1

Programme Régional Sécurité Énergétique et Changement Climatique  
Moyen Orient et Afrique du Nord



# Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières

## Implications pour le Maroc et ajustements politiques nécessaires

*Veronika Ertl, Dr. Lahcen Haddad, Ayoub Touati*

Le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM) de l'Union Européenne, qui a été convenu en décembre 2022 et adopté par le Parlement européen en avril 2023, présente l'une des composantes d'un cadre complexe de politiques et de mesures visant à atteindre l'objectif européen de neutralité carbone d'ici 2050. La politique proposée par l'UE vise à atténuer les fuites de carbone en imposant une taxe sur les importations de biens provenant de pays dont les politiques climatiques sont moins strictes que celles de l'UE. En taxant les biens importés sur la base de leurs émissions de carbone intégrées, la mesure est donc censée mettre les entreprises européennes sur un pied d'égalité et décourager les producteurs non européens d'exporter vers l'UE, avec un avantage "concurrentiel", des biens à forte intensité de carbone.

Alors que de nombreux détails concernant le CBAM sont encore en discussion, la mise en œuvre est envisagée en deux périodes, commençant en octobre 2023 avec une phase pilote dans laquelle un CBAM simplifié ne nécessiterait que des obligations de déclaration, suivie d'une mise en œuvre complète à partir de 2026, lorsque l'obligation d'acheter des certificats pour les émissions de carbone entrera en vigueur. Dans un premier temps, le CBAM s'appliquera aux importations de fer et d'acier, d'aluminium, d'électricité, de certains engrais, de ciment et d'hydrogène. Des décisions sur une éventuelle extension du mécanisme à d'autres produits, tels que les produits chimiques organiques et les polymères, sont en suspens et devraient être prises avant la mise en œuvre complète en 2026.

Ce document est basé sur les discussions d'un atelier organisé conjointement par le Programme régional sécurité énergétique et changement climatique Moyen-Orient et Afrique du Nord de la Konrad-Adenauer-Stiftung (KAS-REMENA) et le Groupe Istiqlal dans la deuxième chambre du Parlement marocain le 7 février 2023.

### Impacts attendus du CBAM sur le Maroc

Les experts s'accordent à dire que la mise en œuvre du CBAM aura de vastes répercussions sur l'économie marocaine. L'UE est le principal partenaire commercial du Maroc, représentant plus de la moitié de son commerce total et 65 % de ses exportations<sup>1</sup>. Le Maroc exporte principalement vers l'UE des produits agricoles, des voitures, des textiles, des pièces aéronautiques, des produits de la pêche et des phosphates. Les effets attendus du CBAM comprennent des impacts potentiellement négatifs sur la compétitivité et le volume des

<sup>1</sup> Commission européenne, Relations commerciales de l'UE avec le Maroc. Faits, chiffres et derniers développements. Disponible en ligne à l'adresse suivante <https://bit.ly/EU-Mor-Trade>. Dernière consultation le 13/04/2023.

exportations marocaines vers l'UE, en particulier dans les secteurs directement couverts par le CBAM (notamment les engrais dans un premier temps). Dans le même temps, le CBAM pourrait également inciter le Maroc à accélérer sa transition énergétique et environnementale en encourageant les investissements dans les énergies renouvelables, en soutenant la transition vers l'utilisation de ces énergies dans l'industrie et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Parmi les défis posés à l'économie marocaine par la mise en œuvre du CBAM figure l'augmentation des coûts d'exportation des marchandises vers l'UE. Le passage aux énergies renouvelables dans les phosphates et l'industrie nécessitera des investissements qui feront monter en flèche les coûts de production et réduiront donc la compétitivité des exportations marocaines. Le gouvernement pourrait dévier une partie de ces coûts par le biais d'un soutien direct aux produits exportés.

Le CBAM est susceptible d'affecter plusieurs secteurs clés au Maroc. L'industrie du phosphate, en particulier les filiales d'engrais et de produits chimiques - une source majeure d'exportations pour le Maroc - devrait être l'une des plus touchées en raison de ses émissions de carbone actuellement élevées. Le plan ambitieux actuel de l'OCP ("Office chérifien des phosphates", la société publique marocaine qui supervise la production, la transformation et les exportations de phosphates) d'investir 13 milliards USD pour atteindre une neutralité carbone de 100 % d'ici 2040 rendra certainement les produits dérivés du phosphate plus compétitifs à long terme, mais entre-temps, les exportations du Maroc vers l'UE risquent d'être affectées négativement, ce qui aura un impact négatif sur sa balance des paiements et sur sa production économique globale.

Alors que les effets directs seront ressentis par les secteurs qui dépendent fortement des exportations à forte intensité de carbone, tels que les phosphates et le ciment, des effets indirects sont à prévoir pour les industries liées à ces secteurs, tels que le transport et la logistique, en raison des changements dans les prix et la demande. L'ampleur de l'impact dépendra d'une série de facteurs, notamment l'intensité en carbone des produits exportés, le niveau de concurrence sur le marché, la capacité des entreprises à s'adapter et à innover en réponse au nouvel environnement réglementaire et la volonté du gouvernement marocain de mettre en place des politiques visant à soutenir les investissements de l'industrie dans les efforts de transition vers des sources d'énergie à faible teneur en carbone.

Outre les défis qu'il pose, le CBAM présente également des opportunités pour le Maroc. Les experts considèrent le CBAM comme une opportunité à utiliser comme incitation pour accélérer la transition vers une économie à faible émission de carbone. Étant donné que la politique rendrait les produits à forte teneur en carbone relativement plus coûteux, elle devrait induire une augmentation de la demande pour les produits à faible teneur en carbone. La politique pourrait donc créer des opportunités pour le Maroc de développer ses propres industries à faible teneur en carbone et de réduire les émissions dans les secteurs difficiles à abattre, en augmentant l'utilisation des énergies renouvelables et des technologies à haut rendement énergétique. Les plans de transition vers un modèle de production zéro carbone, tels que le programme d'investissement 2023-2027 de l'OCP et sa vision zéro carbone 2040, pourraient permettre à l'industrie de maintenir son avantage concurrentiel dans le sillage de l'application du CBAM. Les plans de transition énergétique nécessitent toutefois des investissements et des innovations importantes, ainsi que le développement de nouveaux systèmes de certification et de contrôle pour garantir la conformité avec les réglementations de l'UE.

Le Maroc a déjà beaucoup investi dans le développement de ses capacités en matière d'énergies renouvelables et dans la mise en place des cadres politiques, législatifs et économiques nécessaires. Il dispose ainsi d'une base solide et d'un cadre ambitieux sur lequel s'appuyer pour assurer une transition efficace vers une économie à faible émission de carbone ; il est également bien placé pour devenir un exportateur d'énergie renouvelable et

d'hydrogène vert vers l'UE et d'autres marchés, ce qui lui donnera un avantage par rapport aux autres exportateurs vers l'UE.

Les dépendances de sentier dans les structures économiques actuelles et les ressources relativement limitées posent cependant un défi pour faire avancer cette transition dans les délais nécessaires. Pour réussir et capitaliser sur ses avantages, les décideur-ices politiques et les entreprises marocaines doivent mettre en place des investissements audacieux dans les infrastructures et les technologies de transition énergétique, ainsi que développer de nouveaux partenariats et collaborations avec les entreprises et les gouvernements de l'UE.

Dans l'ensemble, les impacts de CBAM sur l'économie marocaine sont susceptibles d'être complexes et multifformes, avec à la fois des défis et des opportunités qui en découlent.

### Options de réponse pour le Maroc

A la lumière des impacts potentiels de CBAM sur l'économie marocaine, plusieurs options pour répondre au nouveau mécanisme ont été suggérées par les experts et les intervenants.

Une réponse possible est d'adopter des politiques climatiques plus strictes pour minimiser les effets du CBAM sur les exportateurs marocains. L'idée consiste à augmenter les investissements dans les énergies renouvelables et les technologies à haut rendement énergétique afin de réduire les émissions de carbone intégrées dans les produits d'exportation. En outre, il convient d'étudier la possibilité de mettre en œuvre ses propres mécanismes de tarification du carbone, en utilisant un contrôle rigoureux et un suivi objectif, facilement reconnus par les partenaires de l'UE comme équivalents, ce qui pourrait aider à prévenir des taxes supplémentaires par le biais du CBAM.

Le Maroc pourrait également faire part à l'UE de ses préoccupations concernant des aspects spécifiques du CBAM et suggérer des adaptations qui tiennent compte des défis auxquels sont confrontés les pays du Sud. Les experts soulignent le concept de responsabilité commune mais différenciée (CBDR), un aspect important dans ce contexte qui devrait ouvrir la possibilité de fournir un soutien financier aux pays en développement pour qu'ils investissent dans l'adaptation au CBAM. Des pays comme le Maroc pourraient également négocier une exemption ou un taux réduit pour les exportations marocaines vers l'UE ou, du moins, une adaptation progressive qui laisserait plus de temps que ce qui est prévu dans le CBAM - tant que ces adaptations ne menacent pas la compatibilité du CBAM avec les règles de l'OMC<sup>2</sup>. Des efforts diplomatiques devraient être déployés pour convaincre l'UE de reconnaître les efforts avancés du Maroc pour réduire ses émissions de carbone et pour soutenir la transition du pays vers une économie à faible émission de carbone. En outre, le Maroc pourrait également négocier des accords bilatéraux avec l'UE afin de promouvoir le commerce de produits et de services à faible teneur en carbone.

D'autre part, le Maroc pourrait diversifier ses marchés d'exportation au-delà de l'UE en augmentant ses exportations vers d'autres régions, telles que l'Afrique, les Amériques, le Moyen-Orient et l'Asie. Une politique de diversification réduirait la dépendance du Maroc à l'égard du marché de l'UE et offrirait au pays la possibilité de promouvoir ses produits et services à faible teneur en carbone sur de nouveaux marchés. Une telle réponse ne devrait toutefois pas se faire au détriment d'efforts concertés visant à réduire l'intensité en carbone des industries marocaines.

---

<sup>2</sup> Certaines dispositions du CBAM peuvent être en contradiction avec les principes de l'OMC, en particulier le principe de la "nation la plus favorisée" (NPF), qui repose sur l'idée que "les pays doivent traiter tous leurs partenaires commerciaux de la même manière - qu'aucun pays ne doit être "plus favorisé". Cela signifie qu'aucun pays ne doit accorder un traitement spécial aux biens ou aux services provenant d'un partenaire commercial particulier" (Banque des entrepreneurs canadiens, "Most Favored Nation").

## Recommandations concrètes pour l'adaptation à CBAM

Au-delà des lignes directrices générales sur la façon de répondre au CBAM - et compte tenu de la réalité du CBAM qui entrera en vigueur en octobre 2023 - ce document vise également à fournir des recommandations politiques concrètes pour le Maroc sur la façon de se préparer et de s'adapter au CBAM. Étant donné que le CBAM doit être considéré comme un élément d'un ensemble plus large visant à la décarbonisation, les décideur-ices politiques marocains devraient réévaluer les stratégies de décarbonisation existantes, en particulier dans les secteurs affectés par le CBAM, mais aussi au-delà. Les stratégies existantes devraient être mises à jour et recalibrées en vue des nouveaux défis posés par le CBAM et d'une accélération globale des efforts de décarbonisation.

**Développer et mettre en œuvre des politiques ciblées pour soutenir les secteurs susceptibles d'être affectés par le CBAM :** Les décideur-ices politiques au Maroc devraient prendre en compte l'impact potentiel du CBAM sur des industries telles que la production de ciment, d'acier et d'engrais, qui seront directement affectées. Alors que les industries liées aux phosphates passeront par un processus d'"écologisation", les décideur-ices politiques devraient utiliser le même modèle pour développer et mettre en œuvre des politiques ciblées pour soutenir les autres secteurs, y compris des mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique et à réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce à l'utilisation de sources d'énergie renouvelables. Les systèmes de certification et de suivi nécessaires devraient également être mis en place et soutenus.

**Élaborer une feuille de route pour la décarbonisation des secteurs cruciaux :** Les décideur-ices politiques devraient élaborer une feuille de route complète pour la décarbonisation des secteurs cruciaux, même s'ils ne sont pas directement touchés par le CBAM, tels que l'énergie, l'agriculture, les transports, les industries extractives et autres. La feuille de route devrait inclure des objectifs clairs, des calendriers et des mesures politiques spécifiques pour atteindre ces objectifs.

**Renforcer le cadre réglementaire pour soutenir la décarbonisation des secteurs clés :** Afin de permettre un processus de décarbonisation accéléré, les décideur-ices politiques devraient réviser et renforcer le cadre réglementaire, afin de mettre en place des incitations et de fournir une sécurité juridique et une visibilité aux entreprises. Des aspects tels que la promotion du développement des énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la mise en œuvre de pratiques durables d'utilisation des sols devraient être pris en compte.

**Promouvoir les efforts de renforcement des capacités pour soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone :** Les décideur-ices politiques devraient promouvoir les efforts de renforcement des capacités pour soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. La formation et l'éducation des travailleurs dans les secteurs clés, la promotion de la recherche et du développement de nouvelles technologies et leur adaptation aux industries, ainsi que l'amélioration des systèmes de certification, de contrôle et d'information pour suivre les progrès accomplis sont quelques-unes des initiatives qui pourraient être prises.

**Favoriser les approches innovantes de la décarbonisation :** Outre les mesures plus traditionnelles, les décideur-ices politiques marocains devraient également explorer des idées novatrices pour la décarbonisation, telles que la coopération entre les industries et les agriculteurs pour séquestrer le CO<sub>2</sub> et vendre des crédits de carbone, ainsi que créer les cadres réglementaires nécessaires pour de telles collaborations novatrices.

**Tirer parti du secteur des énergies renouvelables :** Le Maroc occupe une position forte dans le secteur des énergies renouvelables, qui peut être exploité pour stimuler les exportations du pays en réduisant l'empreinte carbone de la production industrielle. Les décideur-ices

politiques devraient donc continuer à encourager le développement des énergies renouvelables - à la fois en vue d'une utilisation domestique et dans le but de transformer le Maroc d'un importateur de combustibles fossiles en un exportateur d'énergies renouvelables. Ils devraient également prendre les mesures nécessaires (législatives, réglementaires et techniques) pour permettre à toutes les entreprises d'utiliser les énergies renouvelables.

**Investir dans l'efficacité énergétique :** Le gouvernement marocain devrait intensifier ses efforts pour aider les entreprises à améliorer leur efficacité énergétique. Réduire l'empreinte carbone tout en restant compétitif (l'argument commercial en faveur de la durabilité), et en même temps contribuer aux ambitions plus larges du Maroc en matière d'efficacité énergétique et d'approvisionnement en énergie durable est une approche prometteuse dans ce sens.

**Renforcer les partenariats avec l'UE pour accélérer les efforts de décarbonisation :** Les décideur-ices politiques au Maroc devraient s'engager avec leurs homologues de l'UE pour renforcer et approfondir les partenariats soutenant la décarbonisation de l'économie. Cet engagement pourrait inclure le partage des connaissances et des meilleures pratiques, le développement de projets et d'initiatives communs, ainsi qu'un soutien financier pour les mesures d'efficacité énergétique. Un autre domaine dans lequel le soutien financier de l'UE pourrait aider le Maroc est la rénovation de son infrastructure énergétique afin de minimiser les pertes d'énergie et d'adapter les réseaux à l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables.

**Utiliser le CBAM comme une opportunité de communication politique positive autour de la décarbonisation :** Un effort de décarbonisation holistique au Maroc nécessite l'adhésion de toutes les parties prenantes nécessaires. C'est pourquoi les décideur-ices politiques, dans leur communication autour du CBAM et de la décarbonisation, devraient mettre l'accent sur le potentiel commercial présenté par le CBAM et sur la manière dont il peut aider l'économie marocaine à accélérer sa transition vers une économie à faible émission de carbone. L'argumentaire en faveur de la décarbonisation doit être étayé par des arguments économiques solides. D'un point de vue plus large, l'adaptation au CBAM peut donc être considérée comme un soutien aux ambitions climatiques et à la réputation internationale du pays, ainsi qu'à la compétitivité de son économie. Compte tenu de ces avantages potentiels, les avancées en matière de décarbonisation devraient être présentées comme étant véritablement dans l'intérêt du Maroc, afin qu'il reste un acteur économique et politique fort sur la scène mondiale.

## A propos des auteurs

**Veronika Ertl** est directrice du Programme régional sur la sécurité énergétique et le changement climatique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord de la Konrad-Adenauer-Stiftung.

**Lahcen Haddad** est expert en développement international et président de la Commission parlementaire mixte Maroc-Union européenne. Il est membre du Parti de l'Istiqlal au Parlement marocain.

**Ayoub Touati** est chargé de projet et de communication au sein du Programme régional "Sécurité énergétique et changement climatique" pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord de la Konrad-Adenauer-Stiftung.

### Konrad-Adenauer-Stiftung e. V.

Veronika Ertl  
Directrice  
Programme Régional Sécurité Énergétique et Changement Climatique  
Moyen-Orient et Afrique du Nord  
[www.kas.de/remena](http://www.kas.de/remena)



The text of this publication is published under a Creative Commons license: "Creative Commons Attribution- Share Alike 4.0 international" (CC BY-SA 4.0), <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/legalcode>